

Département de VAUCLUSE

Commune de VAISON LA ROMAINE

Lieudit : L'loou

Cadastre : Section AH ; Parcelles n°
1413, 1417p, 1418, 1419, 1479



Lotissement
« L'ESSENTIEL »

CONTRAT DE MARCHÉ PRIVÉ
DE TRAVAUX V.R.D. AU FORFAIT
Avenant n° 2

Dossier N° 10302

27 avril 2023

LOT N° 1 : TERRASSEMENTS, VOIRIE, RESEAUX HUMIDES
LOT N° 2 : RESEAUX SECS



Cabinet COURBI
Société de Géomètres-Experts
N° d'inscription : 2013C200003
380 rue d'Aquitaine – 84 100 ORANGE
T 04 90 34 06 57
contact@cabinet-courbi.fr



ARTICLE 1 - PARTIES CONTRACTANTES

ENTRE LES SOUSSIGNES :

S.A.S.U. ENVOL

siège :

ZI Les Portes Domitiennes, RN 113, 34741 VENDARGUES

Représentée par : M. Gérald STORNELLO

Agissant en qualité de : Chargé d'affaires

Dénommé ci-après « **Maître d'Ouvrage** ».

D'une part,

Et l'entreprise : **ALIANS Travaux Publics**

Dont le siège social est à : 183 rue de l'Industrie 26 700 PIERRELATTE

N° SIRET : 33467025400047 Inscrite au Registre du Commerce de Romans

Garantie en assurance décennale et responsabilité civile par : MMA BOURG SAINT ANDEOL

Représentée par : M. Xavier JONAS

Agissant en qualité de : Gérant

Dénommée ci-après « **L'Entrepreneur** ».

D'autre part,

IL AVAIT ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIT :

Par contrat de marché privé de travaux VRD au forfait en date du 6 février 2022, le Maître d'Ouvrage avait chargé l'Entrepreneur désigné ci-dessus, qui l'avait accepté, d'exécuter les travaux V.R.D. de réalisation d'un lotissement de 40 lots, dénommé « L'ESSENTIEL », et d'un lotissement de 6 lots, situés à VAISON-LA-ROMAINE (84), lieudit « L'loou », autorisés par arrêté du Maire en date du 17 juin 2021 et 6 août 2021.

Par l'avenant n°1, en date du 24 janvier 2023, le prix global et forfaitaire a été une première fois augmenté.

ARTICLE 2 - OBJET DU MARCHÉ – DEFINITION DES TRAVAUX A REALISER

L'Entrepreneur s'était engagé à réaliser les travaux du :

Lot n° 1 : TERRASSEMENTS, VOIRIE, RESEAUX HUMIDES

Lot N° 2 : RESEAUX SECS

ARTICLE 3 – TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES

Le détail des travaux supplémentaires figure dans le DPGF joint.

Il comprend divers travaux qui consistent en :

- Divers travaux complémentaires d'adaptation du projet
- Diverses demandes particulières du propriétaire initial M. BONVIN
- Evacuation de déchets, de terres excédentaires, nettoyage de la voirie

Il comprend la réalisation d'un local à déchets, selon les directives de la commune et de la communauté de communes, en remplacement du dispositif initialement prévu (poste 1109).

ARTICLE 4 – DIMINUTION DANS LA MASSE DES TRAVAUX

Poste 1109. Terrassement et dalle béton d'un ensemble de collecte de déchets comprenant 14 conteneurs enterrés ECOBAC.

ARTICLE 5 – NOUVEAU PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE

Le tableau ci-après présente le montant des variations apportées par le présent avenant, le prix global et forfaitaire et non révisable initial et le nouveau prix global et forfaitaire.

	Montants précédents	Variations	Nouveau montant
Montant initial	1 271 398,20 €		
Avenant 1	130 659,00 €		
Augmentations		47 425,00 €	
Diminutions		- 12 500,00 €	
MONTANT HT	1 402 057,20 €	34 925,00 €	1 436 982,20 €
TVA 20 %	280 411,44 €	6 985,00 €	287 396,44 €
MONTANT TTC	1 682 468,64 €	41 910,00 €	1 724 378,64 €

Les autres conditions du marché initial demeurent inchangées.

Fait en 3 exemplaires, à Orange le 27 avril 2023.

Le Maître d'Ouvrage

L'Entrepreneur


 DÉVELOPPEMENT URBAIN
 75 ZI Portes Domitienne
 CS 30020 - 34741 VENDARGUES CEDEX
 Tél. 04 67 79 84 83
 Siret : 651 824 011 00015


 TRAVAUX PUBLICS
 183 rue de l'Industrie - 26700 Pierrelatte
 Tél. 04 90 30 84 47
 Capital 250 000 € - SIREN 334670254
 APE 4312A - TVA FR52334670254

Pièce jointe : DPGF des travaux supplémentaires